$E_{/2016/L.1}$ **Nations Unies** 



## Conseil économique et social

Distr. limitée 17 juillet 2015 Français

Original: anglais

Session de 2016 24 juillet 2015-27 juillet 2016 Point 2 de l'ordre du jour provisoire\* Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Projet de résolution présenté par le Président du Conseil

## Organisation des travaux de la session de 2016 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social,

Rappelant les résolutions 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale, en date respectivement du 20 novembre 2006 et du 20 septembre 2013, concernant le renforcement du Conseil économique et social,

Réaffirmant qu'en tant qu'organe principal de l'Organisation des Nations Unies, il peut tenir des réunions spéciales, selon que de besoin, avec appui technique et services de conférence complets, pour examiner des questions urgentes qui se posent dans les domaines économique, social et environnemental et dans les domaines connexes.

Notant que les modalités énoncées dans la résolution 68/1 de l'Assemblée générale ne devraient pas entraîner une augmentation du nombre de jours de réunion qui lui est attribué actuellement,

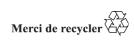
Conscient que, lorsqu'il programme ses sessions, ses réunions et ses consultations, il devrait tenir compte du calendrier de réunion des autres organes traitant de questions économiques, sociales et environnementales afin d'éviter les chevauchements inutiles et de ne pas surcharger leur ordre du jour,

Sachant que les résultats des mécanismes intergouvernementaux tels que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et la réunion au sommet consacrée à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 peuvent avoir une incidence sur son programme de travail,

Décide d'organiser les travaux de sa session de 2016 comme suit, étant entendu qu'il pourrait avoir à tenir des réunions additionnelles selon que de besoin :

<sup>\*</sup> E/2016/1.







- a) Les réunions de coordination et de gestion se tiendront du lundi 4 au mercredi 6 avril 2016; du mercredi 1<sup>er</sup> au vendredi 3 juin 2016; et du lundi 25 au mercredi 27 juillet 2016;
- b) Le Forum de la jeunesse sera organisé les lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 février 2016;
- c) Le débat consacré aux activités opérationnelles se tiendra du lundi 22 au mercredi 24 février 2016;
  - d) Le Forum de partenariat se tiendra le jeudi 31 mars 2016;
- e) La réunion spéciale de haut niveau avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED se tiendra les lundi 18 et mardi 19 avril 2016;
- f) La réunion spéciale d'une journée sur la coopération internationale dans le domaine fiscal se tiendra le vendredi 22 avril 2016;
- g) Le débat consacré à l'intégration se tiendra du lundi 2 au mercredi 4 mai 2016;
- h) Le débat consacré aux affaires humanitaires se tiendra du lundi 20 au mercredi 22 juin 2016;
- i) Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil, se tiendra du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2016; la réunion ministérielle de trois jours du Forum se tiendra du lundi 18 au mercredi 20 juillet 2016;
- j) Le débat de haut niveau, y compris les trois jours de réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil, ainsi que le Forum de coopération en matière de développement, organisé tous les deux ans, se tiendront du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016;
- k) La session d'organisation relative au programme de travail du Conseil pour la période allant de juillet 2016 à juillet 2017 se tiendra les jeudi 28 et vendredi 29 juillet 2016.

2/2